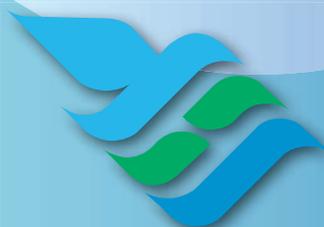


ISSN 0835-7781



RAPPORT ANNUEL 2010/2011

UPPER CANADA VILLAGE
FORT HENRY
PARCS DU SAINT LAURENT
TERRAIN DE GOLF UPPER CANADA
MARINA DU PARC CRYSLER



**Les Parcs du
Saint-Laurent**

LA COMMISSION DES
PARCS DU SAINT-LAURENT

UN ORGANISME DU
GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO

INVESTIR DANS NOTRE AVENIR

Message du président de la Commission des parcs du Saint Laurent et du directeur général et chef de la direction

Nous sommes ravis d'annoncer que la Commission des parcs du Saint Laurent (CPSL) a atteint son objectif de parvenir à l'équilibre budgétaire pour l'exercice qui s'est achevé le 31 mars 2011. En réagissant rapidement à la stagnation du marché en 2010 et en proposant à nos visiteurs un nouvel éventail de programmes et d'activités, la CPSL a terminé l'année avec un budget équilibré.

La saison 2010 2011 coïncide avec le début de certaines des plus importantes dépenses en immobilisation de l'histoire de la CPSL. En avril, le CPSL a reçu, par le truchement du Fonds fédéral provincial de stimulation de l'infrastructure, une subvention de 7,1 millions de dollars pour la réfection de la route et des ponts sur le chemin du Long Sault. Ces travaux représentaient le plus important projet d'entretien des infrastructures sur la liste des projets d'immobilisations à réaliser de la CPSL. Lancé à la fin d'août, le projet était presque achevé à la date d'échéance prévue, le 31 mars. Ces améliorations rendront beaucoup plus intéressante l'expérience récréative des milliers de campeurs, cyclistes amateurs et résidents qui empruntent le chemin du Long Sault chaque année.

La CPSL a également réalisé des progrès importants dans la planification des deux projets de centres de découvertes d'Upper Canada Village et de Fort Henry. Plusieurs consultations ont été tenues auprès des partenaires du secteur touristique, des groupes de préservation du patrimoine, des entreprises et des sociétés d'histoire locales. Ces rencontres nous ont permis de recueillir des commentaires très intéressants sur les thèmes des expositions qui seront présentées dans les Centres de découvertes et les messages à transmettre, et sur les détails architecturaux. Le personnel de la CPSL a travaillé en étroite collaboration avec le personnel de Parcs Canada pour déterminer le meilleur emplacement possible pour le Centre de découvertes de Fort Henry. Pour en arriver à une décision, il a fallu tenir compte des modalités de la désignation du Fort comme site du patrimoine mondial de l'UNESCO et de l'intégrité historique et matérielle du site lui-même. Une étude d'impact sur le patrimoine a également été effectuée, avec la collaboration de Parcs Canada.

Les sommes investies dans l'amélioration des services aux visiteurs et la réfection des infrastructures, notamment la conversion de 37 aires de camping en points de service pour VR au terrain de camping Ivy Lea, se sont traduites par une hausse des revenus de plus de 60 000 \$ grâce à l'accroissement de la fréquentation et du rendement de ce type d'aire. Le taux d'utilisation de ce type d'aire a augmenté de plus de 75 % en 2010 par rapport à 2009. Les aires réservées aux VR continuent d'afficher le plus haut taux de rendement par aire pour l'ensemble des aires de camping. À la marina du parc Chrysler, l'ajout de

quais a permis d'accroître la capacité offerte, ce qui s'est traduit par une hausse de 24 % des revenus découlant des droits d'amarrage (57,800 \$) par rapport à 2009.

La CPSL a eu l'honneur d'accueillir l'honorable Michael Chan, ministre du Tourisme et de la Culture, à Upper Canada Village en août 2010. Le ministre a participé à l'inauguration et à la cérémonie de baptême du nouveau train miniature, « Le Mocassin » et à la cérémonie d'inauguration des travaux pour le nouveau Centre des découvertes. Ce Centre, dont la construction devrait être achevée à l'été de 2011, permettra aux visiteurs d'élargir leurs connaissances sur la bataille de la ferme Chrysler et le projet de la Voie maritime du Saint Laurent. Les visiteurs découvriront l'importance que ce projet a eue dans l'évolution d'Upper Canada Village ainsi que le rôle vital que le fleuve Saint Laurent a joué dans les tout débuts du Canada. Cette nouvelle activité ajoutera au plaisir des visiteurs en leur donnant une nouvelle raison de visiter Upper Canada Village et permettre d'avoir une incidence positive sur le nombre de visiteurs de la CPSL.

En août, Parcs Canada et la CPSL ont signé un protocole d'entente (PE), aux termes duquel Parcs Canada et la CPSL se sont engagés à investir 19,5 millions de dollars et 2,8 millions de dollars respectivement dans Fort Henry durant les exercices 2010 2011 à 2016 2017. L'aide financière reçue de Parcs Canada ira à la réfection des ouvrages en maçonnerie tandis que les montants engagés par la CPSL serviront à la réparation des ouvrages en bois et en métal. Ces investissements importants sont indispensables à la restauration et à l'entretien permanents de Fort Henry.

Les activités spéciales sont des moteurs importants de la fréquentation des sites de la CPSL. C'est pourquoi, en 2010, la CPSL a intensifié ses efforts pour investir dans ces activités et en créer de nouvelles. Parmi les nouvelles activités qui ont remporté un franc succès durant la saison



Darren Dagleish



Ron Eamer



2010, mentionnons le week end des amateurs de chevaux, le week end des amateurs de bois (Wood Lovers) et le Festival du patrimoine à Upper Canada Village. Ensemble, ces activités ont attiré plus de 11 400 visiteurs sur place et généré des revenus de plus de 225 000 \$. Nos activités principales ont également donné de bons résultats, bien que certaines aient fait les frais des mauvaises conditions météorologiques. La troisième présentation annuelle du Fort de la peur et l'ajout de nouvelles activités au programme se sont soldés par une hausse de 11 % du nombre de visiteurs par rapport à 2009-2010. Pour finir, le 10e festival « Village en lumières » de la saison hivernale a battu des records en matière de hausse du nombre de visiteurs (12 %), des revenus (25 %) et des ventes au détail (11 %).

L'aide financière reçue dans le cadre du programme Fêtons l'Ontario a joué un rôle important pour soutenir les efforts de la CPSL en vue de créer ses activités. En mars 2011, cinq des demandes que nous avons présentées dans le cadre du programme Fêtons l'Ontario ont été approuvées. L'aide financière accordée ira à la réalisation des activités suivantes durant la saison 2011 :

- Village en lumières (75 000 \$)
- Festival médiéval (40 000 \$)
- Heritage Carnival (40 000 \$)
- Fort de la peur (75 000 \$)
- Nouveau festival des Fêtes victoriennes à Fort Henry (40 000 \$)

Veuillez agréer nos salutations distinguées.

Ron Eamer
Président par intérim

Les nouvelles initiatives qui ont vu le jour en 2009 ont également affiché un taux de croissance élevé après avoir trouvé leur rythme de croisière en 2010. Après un projet pilote à Fort Henry en 2009, de nouveaux droits de stationnement ont été instaurés à Upper Canada Village en 2010, ce qui a généré des revenus supplémentaires de 100 000 \$. Parmi les nouvelles initiatives qui ont généré de nouveaux revenus, mentionnons :

- la terrasse aménagée sur le quai à la hauteur du marqueur 72, qui a généré des revenus de 35 200 \$ en 2010 par rapport à 11 200 \$ en 2009;
- la Taverne Cook, qui a généré des revenus de 32 300 \$ en 2010 par rapport à 4 500 \$ en 2009.

La CPSL a réussi à attirer de nouveaux investissements en capitaux et à obtenir une aide financière de 270 000 \$ du programme Fêtons l'Ontario. Devant la hausse constante des frais d'exploitation, la CPSL est contrainte d'accroître ses revenus à un rythme accéléré, de limiter ses dépenses et de chercher de nouvelles sources de revenus. Parmi les difficultés avec lesquelles nous devons composer, mentionnons le manque général d'argent pour effectuer les dépenses discrétionnaires, la réduction des paiements de transfert et le ralentissement général de l'économie.

Nous tenons à remercier le conseil d'administration, l'équipe de gestion et le personnel pour les efforts inlassables qu'ils déploient afin d'offrir un produit de qualité et faire vivre une expérience inoubliable aux milliers de personnes qui visitent les attractions de la CPSL chaque année. Nous tenons également à remercier le personnel du ministère du Tourisme et de la Culture pour le soutien continu qu'il nous a apporté tout au long de la dernière année.



Darren Dagleish
Directeur général et chef de la direction

CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA CPSL

Peter Watson
(Ganagoque)
Président
Nomination initiale le 17 septembre 2004
Expiration du mandat le 5 septembre 2010

Ron Eamer
(Williamstown)
Vice président
Nomination initiale le 6 avril 2005
Expiration du mandat le 5 septembre 2010
Président par intérim
Nomination le 6 septembre 2010
Expiration du mandat le 5 septembre 2011

Richard Fawthrop
(Cornwall)
Commissaire
Nomination initiale le 6 juin 2007
Expiration du mandat le 5 juin 2012

Norman Gaylord
(Cardinal)
Commissaire
Nomination initiale le 30 mai 2007
Expiration du mandat le 29 mai 2010

Ineke Garofalo
(Kingston)
Commissaire
Nomination initiale le 20 juin 2007
Expiration du mandat le 29 mai 2010

J. R. (Jack) McIntosh
(Winchester)
Commissaire
Nomination initiale le 8 août 2005
Expiration du mandat le 7 août 2011

Brian Reid
(Kingston)
Nomination initiale le 13 janvier 2010
Expiration du mandat le 12 janvier 2013

Jeannette Shirley
(Morrisburg)
Commissaire
Nomination initiale le 15 juillet 2005
Expiration du mandat le 14 juillet 2010

Lloyd Therien
(Kingston)
Commissaire
Nomination initiale le 30 mai 2007
Expiration du mandat le 29 mai 2010

Isabel Turner
(Kingston)
Commissaire
Nomination initiale le 30 mai 2006
Expiration du mandat le 14 juillet 2012

Linda Wilson
(Cornwall)
Commissaire
Nomination initiale le 20 juin 2007
Expiration du mandat le 19 juin 2010

ÉQUIPE DE GESTION 2010 2011

Patricia Macdonald	Directrice générale et chef de la direction (avril à octobre 2010)
Tim Casey	Directeur général et chef de la direction par intérim (octobre 2010 à avril 2011)
Darren Dalgleish	Directeur général et chef de la direction (avril 2011)
Bonnie VanMoorsel	Attachée de direction, gestionnaire, Terrain de golf Upper Canada
Ron Betournay	Directeur, Finances et administration
Bryan Mercer	Directeur, Marketing
Faye Baker	Gestionnaire, Services financiers
Gerben Schaille	Gestionnaire, Entretien et opérations
Barry Hughes	Gestionnaire, Parcs et loisirs (a pris sa retraite le 31 mai 2011)
Jennifer Tarini	Gestionnaire par intérim, Parcs et loisirs (février au 29 mai 2011)
Mary Beach	Directrice, Attractions et activités pour les visiteurs
Dave Dobbie	Gestionnaire, Upper Canada Village

NOTRE MANDAT

La Commission des parcs du Saint Laurent est une entreprise opérationnelle du gouvernement de la province de l'Ontario. Son mandat consiste à offrir aux résidents de l'Ontario et aux visiteurs de passage dans la province des activités touristiques, culturelles, éducatives et récréatives, par la présentation et l'interprétation d'attractions à caractère historique ainsi que par l'aménagement et l'exploitation de parcs, de terrains de camping, de promenades pittoresques et d'aires de loisirs.

NOTRE MISSION

L'objectif de la Commission des parcs du Saint Laurent est d'augmenter de façon durable le nombre de visiteurs, de favoriser la prospérité économique et de nouer des partenariats communautaires dans l'Est ontarien.

La Commission des parcs du Saint Laurent une entreprise touristique productrice de revenus qui propose à sa clientèle des activités divertissantes et éducatives maximisant ses atouts naturels, récréatifs et patrimoniaux.

CADRE LÉGAL

La Commission des parcs du Saint Laurent est assujettie à la Loi sur la Commission des parcs du Saint Laurent. Elle fait rapport au gouvernement par l'intermédiaire du ministre du Tourisme et de la Culture. Le Conseil des commissaires est chargé de superviser les activités commerciales de la Commission. À cette fin, il prend des décisions de principe, détermine les orientations stratégiques, établit des règles pour l'aménagement des terrains, approuve les priorités budgétaires, intègre les politiques du gouvernement à celles de la Commission, assure l'utilisation judicieuse des biens publics et représente la Commission au sein de la collectivité.

La Commission soutient ses activités par les moyens suivants :

- les droits d'entrée aux lieux d'attraction, les ventes au détail et les revenus provenant des concessionnaires;
- le paiement de transfert provenant du gouvernement de la province de l'Ontario;
- les baux d'occupation des terrains, les dons, les commandites et les revenus provenant des activités publicitaires des partenaires à l'appui des installations et des programmes.



OBJECTIFS OPÉRATIONNELS POUR L'EXERCICE 2010 2011

- Exploiter les changements apportés à l'organisation et aux programmes et créer de nouvelles initiatives productrices de revenus afin d'atteindre la stabilité financière à long terme. Gérer les services opérationnels comme des activités génératrices de revenus, rentables ou subventionnées.
- Privilégier les initiatives susceptibles d'améliorer la viabilité financière, d'accroître le nombre de visiteurs et la satisfaction de la clientèle et de favoriser la bonne intendance. Réexaminer ou éliminer les activités secondaires ou moins prioritaires.
- Continuer de concevoir et d'offrir de nouvelles activités aux visiteurs, compte tenu des commentaires reçus des clients et des recommandations découlant de l'examen des activités commerciales de la Commission en 2008. De plus, l'aide financière de 23 millions de dollars reçue pour la revitalisation des immobilisations à la suite d'une annonce du gouvernement dans le budget de 2009 sera utilisée pour réaliser d'importants projets de revitalisation aux principaux centres d'attraction patrimoniaux de la CPSL afin d'accroître l'expérience de séjour.
- Axer les efforts sur l'attraction et la satisfaction des visiteurs en offrant des activités spéciales, des installations et des programmes attrayants, enrichissants, éducatifs et divertissants.
- Apporter des améliorations mesurables en matière d'analyse des activités commerciales, de gestion des risques, de rendement financier, de gestion des ressources humaines et de technologie de l'information.
- Soutenir les efforts de renouvellement du ministère du Tourisme et de la Culture afin d'être un catalyseur indispensable de la croissance du tourisme et du développement économique dans l'Est ontarien. L'incidence économique des activités actuelles de la CPSL dans la région est estimée à 90 millions de dollars.

OBJECTIFS FINANCIERS

- Établir un budget équilibré basé sur les niveaux de financement actuel reçus des gouvernements.
- Améliorer le rendement marginal et réaliser des économies d'échelle importantes, lorsque c'est possible.
- Donner suite aux recommandations de l'examen opérationnel visant à améliorer le rendement financier global, en axant les efforts sur la production NETTE de revenus, les nouvelles sources de revenus possibles, l'amélioration des baux et des contrats avec les concessionnaires et de nouvelles initiatives tarifées.
- Continuer de subventionner Fort Henry et Upper Canada Village et de transformer les parcs et le Terrain de golf en éléments d'actif productifs de revenus.
- Miser sur le potentiel de croissance et le récent regain de vitalité de la marina du parc Crysler



DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

La CPSL a reçu une subvention d'immobilisations de 3 152 000 \$ en 2010-2011 pour la réparation et la mise à niveau de ses nombreuses infrastructures diversifiées. Un montant de 2,4 millions de dollars a été utilisé pour des projets visant à répondre aux exigences législatives et réglementaires et pour un certain nombre de projets hautement prioritaires visant à assurer la sécurité des visiteurs sur nos sites récréatifs et patrimoniaux. Les projets réalisés comprennent la modernisation et la rénovation du magasin du Village, des projets liés à l'approvisionnement en eau et à la gestion des puits, l'entretien des systèmes d'évacuation et de traitement des eaux, la mise aux normes des installations électriques et de CVCA afin de répondre aux exigences du code du bâtiment, l'entretien et la réfection des routes et les travaux initiaux en vue de la modernisation des installations de traitement des eaux usées au parc Ivy Lea. Le solde de 750 000 \$ a été utilisé pour la remise en état des infrastructures, notamment la réparation des bâtiments patrimoniaux, l'entretien structurel de Fort Henry et le remplacement de la machinerie et de l'équipement d'entretien.

ATTRACTION	Conformité (en milliers de dollars)	Revalorisation (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
Upper Canada Village	346	600	946
Fort Henry	296	400	696
Parcs et marina	540	-	540
Terrain de golf Upper Canada	5	73	78
Parc Chrysler /ensemble du système	762	130	892
TOTAL	1 949	1 203	3 152

Le tableau ci-dessous présente un résumé des principaux types de projets d'immobilisation entrepris en 2010-2011.



CATÉGORIE	en milliers de dollars
Restauration et entretien de bâtiments	880
Remplacement de l'équipement	700
Routes, terrains, pistes cyclables, ponts	205
Mise aux normes électriques	197
Eaux usées et plomberie	375
Communications	125
Gestion de l'eau et des puits	120
Qualité de l'air	100
Modernisation de l'équipement de restauration	50
Entretien structurel de Fort Henry	400
TOTAL	3 152

Au 31 mars 2011, des projets évalués à 2 126 000 \$ avaient été réalisés, et des projets évalués à 1 026 000 \$ étaient en voie de réalisation.



De gauche à droite : Robert Gillard – maire suppléant du canton de South Dundas, Bryan McGillis – maire du canton de South Stormont, Pat Macdonald – DG et chef de la direction de la CPSL, Guy Lauzon – député fédéral de Stormont Dundas Glengarry, Jim Brownell, député provincial de Stormont Dundas Glengarry, Peter Watson – président de la CPSL, Ron Eamer – vice président de la CPSL et Jack McIntosh – commissaire de la CPSL.

La CPSL a également reçu une aide financière de 7,1 millions de dollars du Fonds fédéral provincial de stimulation de l'infrastructure pour la réfection attendue depuis longtemps de la chaussée et des ponts sur le chemin du Long Sault. La réalisation de ce projet a permis de remettre le chemin en bon état pour les milliers de visiteurs qui y circulent chaque année.

RÉSULTATS PAR CENTRE D'ATTRACTION

ATTRACTION	2010 2011	2009 2010	+/-	%
Fort Henry (droits d'entrée)	110,1	111,4	-1,3	-1,1 %
Upper Canada Village et parc du patrimoine (droits d'entrée)	159,8	168	-8,2	-4,9 %
Nuitées de camping et laissez passer de jour	120,8	115,7	+5,1	+4,4 %
Terrain de golf Upper Canada (parcours et locations)	21,8	23,7	-1,9	-8 %
Marina du parc Crysler (longueur d'arrimage en pieds)	692,5	590,8	+107	+17,2 %

RÉSULTATS FINANCIERS

Exploitation :

Les revenus d'exploitation totaux de 7 889 000 \$ en 2010 2011 représentent une augmentation de 388 000 \$, soit 5,29 % par rapport à 2009 2010; la CPSL a également bénéficié d'une aide financière de 7 775 000 \$ pour soutenir ses activités. Les dépenses d'exploitation totales s'établissent à 15 655 000 \$ en 2010 2011, ce qui représente une augmentation de 324 000 \$, soit 2,2 % par rapport à 2009 2010.

Par conséquent, la CPSL a clos son exercice 2010 2011 avec un bénéfice d'exploitation de 16 000 \$.



Commission des parcs du Saint-Laurent
États financiers
au 31 mars 2011

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
Bilan	4
Résultats	5
Évolution des actifs nets	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 16



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la Commission des parcs du Saint-Laurent,
au ministre du Tourisme et de la Culture et au vérificateur
général de l'Ontario

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
2505, boul. St-Laurent
Ottawa (Ontario) K1H 1E4

Téléphone : 613 236-2211
Télécopieur : 613 236-6104
www.rcgt.com

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Commission des parcs du Saint-Laurent, qui comprennent le bilan au 31 mars 2011 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

La note 2 fait part que la Commission, en accord avec l'ancienne législation et politique provinciale, n'a pas capitalisé ni les immobilisations acquises avant l'année 1994, ni les actifs acquis avant le 1er avril 2009 avec des fonds du gouvernement provincial. À cet égard, les états financiers ne sont pas conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada. L'effet de ces dérogations aux principes comptables généralement reconnus sur les états financiers n'a pas été déterminé.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception de l'incidence des problèmes décrits dans le paragraphe «Fondement de l'opinion avec réserve», les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Commission des parcs du Saint-Laurent au 31 mars 2011 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C.R.L.

Comptables agréés
Experts-comptables autorisés

Ottawa, Canada
Le 15 juillet 2011

Commission des parcs du Saint-Laurent

Bilan

au 31 mars 2011
(en milliers de dollars)

	2011	2010
	\$	\$
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	4 187	3 797
Placements à court terme (note 3)	2 893	2 875
Débiteurs	7 053	134
Stocks (note 4)	358	427
Frais payés d'avance	54	63
	<u>14 545</u>	<u>7 296</u>
Immobilisations (note 5)	16 395	1 747
Autres actifs à long terme	58	321
	<u>30 998</u>	<u>9 364</u>
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs	3 414	779
Frais courus	330	259
Apports reportés (note 6)	6 813	2 229
	<u>10 557</u>	<u>3 267</u>
Indemnités de départ et avantages sociaux futurs (note 7)	1 025	1 099
Subventions reportées (note 8)	15 671	1 269
	<u>27 253</u>	<u>5 635</u>
ACTIFS NETS		
Affectés à l'interne (note 9)	2 500	2 864
Non affectés	1 245	865
	<u>3 745</u>	<u>3 729</u>
	<u>30 998</u>	<u>9 364</u>

Engagements (note 14)

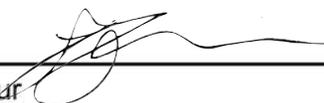
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur



Administrateur



Commission des parcs du Saint-Laurent

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2011
(en milliers de dollars)

	2011	2010
	\$	\$
PRODUITS		
Droits d'entrée	3 344	3 061
Terrains de camping	2 080	1 915
Marge bénéficiaire brute des activités de ventes au détail (note 10)	674	752
Terrain de golf	622	660
Location de concessions et de sites	313	315
Commandites	254	306
Amarrage et entreposage à la marina	397	333
Revenu de placements	59	70
Divers	148	89
	<u>7 891</u>	<u>7 501</u>
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux (note 12)	10 912	10 726
Services	2 719	2 558
Fournitures et équipements	1 628	1 656
Transport et télécommunications	164	182
Amortissement des immobilisations	213	181
Divers	14	10
	<u>15 650</u>	<u>15 313</u>
Déficit d'opération avant ce qui suit:	<u>(7 759)</u>	<u>(7 812)</u>
AUTRES REVENUS (DÉPENSES)		
Fonds du gouvernement provincial		
Opérationnels	7 775	7 792
Projets immobiliers	2 126	1 711
Revitalisation	15	55
	<u>9 916</u>	<u>9 558</u>
Projets immobiliers		
Frais d'exploitation	(1 816)	(1 597)
Amortissement des immobilisations	(310)	(114)
	<u>(2 126)</u>	<u>(1 711)</u>
Revitalisation		
Frais d'exploitation	-	(48)
Amortissement des immobilisations	(15)	(7)
	<u>(15)</u>	<u>(55)</u>
Fonds du gouvernement provincial opérationnels	<u>7 775</u>	<u>7 792</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u><u>16</u></u>	<u><u>(20)</u></u>

Commission des parcs du Saint-Laurent

Évolution des actifs nets

pour l'exercice terminé le 31 mars 2011
(en milliers de dollars)

	2011		2010	
	Affectés à l'interne (note 9)	Non Affectés	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	2 864	865	3 729	3 749
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	-	16	16	(20)
Transfert du solde des actifs nets	(364)	364	-	-
Solde à la fin	2 500	1 245	3 745	3 729

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Commission des parcs du Saint-Laurent

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2011
(en milliers de dollars)

	2011	2010
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	16	(20)
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations	538	181
Amortissement de l'achalandage	(325)	(121)
Variations d'éléments du fonds de roulement		
Intérêts courus	(18)	45
Débiteurs	(6 919)	(14)
Stocks	69	(52)
Frais payés d'avance	9	(10)
Créditeurs	2 635	363
Frais courus	71	(14)
Apports reportés	4 584	1 768
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<u>660</u>	<u>2 126</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Encaissement de l'aide gouvernementale à recevoir	263	(321)
Acquisition d'immobilisations	<u>(15 186)</u>	<u>(1 405)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(14 923)</u>	<u>(1 726)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Encaissement des indemnités de départ et des avantages sociaux futurs	(74)	10
Encaissement des subventions reportées	<u>14 727</u>	<u>1 390</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>14 653</u>	<u>1 400</u>
Augmentation nette de l'encaisse	390	1 800
Encaisse au début	<u>3 797</u>	<u>1 997</u>
Encaisse à la fin	<u><u>4 187</u></u>	<u><u>3 797</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Commission des parcs du Saint-Laurent

Notes complémentaires

au 31 mars 2011
(en milliers de dollars)

1 - STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Commission des parcs du Saint-Laurent (la "Commission"), une société provinciale sans capital-action et un organisme de la Couronne, est assujettie à une loi ontarienne, la Loi sur la Commission des parcs du Saint-Laurent. La Commission exploite plusieurs parcs, lieux historiques et autres aménagements situés sur des terres de la Couronne dans l'est de l'Ontario, dont Upper Canada Village et Fort Henry, qui visent à offrir aux résidents de la province et à ses visiteurs des services de tourisme et de loisirs.

La Commission est une société qui a été établie sous les lois de l'Ontario et qui est exemptée des impôts sur le revenu fédéral et provincial en vertu du paragraphe 149 (1)(d) de la loi d'impôt sur le revenu.

2 - CONVENTIONS COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur. Aucune information sur la juste valeur n'est présentée lorsque la valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

Politiques et procédures de gestion de capital et dépendance économique

En matière de gestion du capital, les objectifs de la Commission sont de préserver la capacité de l'organisme de poursuivre ses activités, de rencontrer ses obligations financières, et de gérer son capital en percevant des subventions auprès de la Province de l'Ontario, en générant des produits de ses activités diverses, et en contrôlant les charges pour qu'elles se rapprochent aux produits. Afin de maintenir ou de rajuster sa structure de capital, la Commission peut être amenée à modifier les dépenses prévues pour la réalisation de certaines de ses activités. Autres que celles fixées par la province de l'Ontario, et tel que divulgué ci-après dans les états financiers, la Commission n'est pas soumise, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital.

La direction évalue et considère les activités courantes et prévues de la Commission afin de s'assurer de la viabilité des opérations. Les examens courants incluent la considération et la détermination des opportunités d'affaires courantes et futures, des engagements de financement provincial, et des estimations des exigences sur l'encaisse. Basé sur ces évaluations, la direction considère valide l'hypothèse de la continuité d'exploitation. Cependant, comme une partie significative des produits de la Commission provient des subventions reçues de la province de l'Ontario, son habileté à maintenir des opérations viables dépend de son habileté à maintenir un tel financement.

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction de la Commission doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance ce dont possède la direction sur les événements en cours et sur les mesures que la Commission pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Commission des parcs du Saint-Laurent

Notes complémentaires

au 31 mars 2011
(en milliers de dollars)

2 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Évaluation des stocks

Les stocks sont principalement constitués d'articles de détail et sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Actifs et passifs financiers

La Commission a choisi d'appliquer les recommandations du chapitre 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation », du Manuel de l'ICCA par rapport à la présentation et de l'information à fournir sur les instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, tous les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur. Par la suite, les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés comme il est décrit ci-après.

Actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction

L'encaisse est classifiée comme un actif détenu à des fins de transaction et est mesurée à sa juste valeur.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les placements à court terme sont classifiés comme des actifs financiers disponibles à la vente et sont mesurés à leur juste valeur.

Prêts et créances

Les débiteurs sont classifiés comme prêts et créances. Ils sont évalués au coût après amortissement, lequel correspond généralement au montant comptabilisé initialement moins toute provision pour créances douteuses.

Autres passifs financiers

Les créditeurs et les frais courus sont classifiés comme autres passifs financiers. Ces instruments financiers sont mesurés au coût après amortissement en utilisant la méthode de l'intérêt effectif.

Constatation des produits

La Commission applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits de vente au détail sont reconnus lorsque les articles ont été vendus et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits de droits d'entrée, de terrains de camping, de golf, de locations de concessions et de site, d'amarrage et entreposage à la marina, et de commandites sont reconnus lorsque les services ont été rendus et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Commission des parcs du Saint-Laurent

Notes complémentaires

au 31 mars 2011
(en milliers de dollars)

2 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Les produits de placements sont reconnus en se fondant sur le nombre de jours que le placement a été détenu au cours de l'exercice, calculé selon la méthode de l'intérêt effectif.

Immobilisations

Les immobilisations, incluant le terrain, acquises avant le 1er avril 1994 sont comptabilisées à une valeur nominale. Les immobilisations acquises avant le 1er avril 2009 avec des subventions provinciales sont comptabilisées au coût. Les immobilisations qui ont été acquises avec des subventions provinciales après le 1er avril 2009 ont été passées en charges plutôt qu'être capitalisées.

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes qui suivent:

	<u>Périodes</u>
Machinerie et outillage	5 ans
Matériel roulant	5 - 10 ans
Matériel informatique	3 - 5 ans
Ameublement et équipement de bureau	3 - 4 ans
Structures	5 ans
Améliorations locatives, infrastructure et bâtiments	20 ans

Les subventions en capital reçues par la Commission sont reportées et amorties au même taux que les immobilisations auxquelles elles se rapportent.

Salaires et avantages sociaux

Les états financiers reflètent les salaires et avantages sociaux alloués par la province de l'Ontario pour les membres de la fonction publique de l'Ontario qui sont impliqués dans les opérations de la Commission.

Indemnités de départ

Les employés titulaires ont droit à une semaine d'indemnité de départ par année de service, jusqu'à un maximum de six mois de dédommagement à la fin de l'emploi, que ce soit par retraite, termination ou résignation. Les employés non-titulaires comptant plus de cinq saisons de service continu ont droit à ces indemnités seulement en cas de mise à pied par l'employeur. La Commission a comptabilisé les indemnités dues aux employés titulaires. L'obligation éventuelle relative aux employés non titulaires n'est inscrite qu'au moment de la cessation de leur emploi.

Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail

La province offre des avantages sociaux à ses employés qui reçoivent des prestations par l'entremise de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT). L'ajustement de la valeur estimée de l'obligation de la CSPAAT, s'il y a lieu, est inscrit au cours de l'exercice où l'information est mise à la disposition de la Commission par la CSPAAT.

Commission des parcs du Saint-Laurent

Notes complémentaires

au 31 mars 2011
(en milliers de dollars)

2 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Régime de retraite

La province offre à ses employés à temps complet des avantages sociaux sous forme de régime de retraite par l'entremise de sa participation à la Caisse de retraite des fonctionnaires et à la Fiducie du régime de retraite du Syndicat des employé(e)s de la fonction publique de l'Ontario (SEFPO). Les deux plans sont des régimes de retraite multiemployeurs à prestations déterminées. La Commission ne possède pas l'information suffisante pour comptabiliser les plans comme des plans à prestations déterminées, par conséquent elle comptabilise donc les plans comme des plans à contributions déterminées. Les contributions annuelles de la Commission sont passées en charge au cours de l'exercice. Selon la loi sur le régime de retraite des fonctionnaires, toute déficience du fonds de pension doit être payée du fonds consolidé de revenu de la province de l'Ontario, et, par conséquent, aucun effort n'a été fait pour calculer les montants déficitaires (s'il y a lieu) à l'égard de ces plans.

3 - PLACEMENTS À COURT TERME

Les placements à court terme sont composés de dépôts à terme échéant en septembre 2011, à des taux d'intérêt variant de 1,00% à 1,85% (0,65% à 1,3% en 2010).

4 - STOCKS

Le montant des stocks comptabilisé au coût est de 358 \$ (427 \$ en 2010). Aucun stock n'est comptabilisé à la valeur nette de réalisation ou à la valeur marchande moins les frais de vente. Un montant de 837 \$ (784 \$ en 2010) a été comptabilisé en charges au cours de l'exercice.

5 - IMMOBILISATIONS

			2011
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Machinerie et outillage	448	242	206
Matériel roulant	1 302	681	621
Matériel informatique	392	252	140
Ameublement et équipement de bureau	777	417	360
Structures	717	276	441
Améliorations locatives, infrastructure et bâtiments	363	9	354
Construction en cours	14 273		14 273
	<u>18 272</u>	<u>1 877</u>	<u>16 395</u>

Commission des parcs du Saint-Laurent

Notes complémentaires

au 31 mars 2011
(en milliers de dollars)

5 - IMMOBILISATIONS (suite)

			2010
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Machinerie et outillage	296	192	104
Matériel roulant	944	517	427
Matériel informatique	388	201	187
Ameublement et équipement de bureau	698	258	440
Structures	430	171	259
Construction en cours	330		330
	<u>3 086</u>	<u>1 339</u>	<u>1 747</u>

6 - APPORTS REPORTÉS

	2011	2010
	\$	\$
Droits d'entrée reçus d'avance	<u>695</u>	<u>613</u>
Ministère du Tourisme et de la Culture - contributions pour projets immobiliers		
Solde au début	899	150
Contributions reçues	4 172	3 362
Dépenses encourues	<u>(2 599)</u>	<u>(2 613)</u>
Solde à la fin	<u>2 472</u>	<u>899</u>
Ministère du Tourisme et de la Culture - contributions pour le projet immobilier du Fort Henry		
Solde au début	29	30
Dépenses encourues	-	(1)
Solde à la fin	<u>29</u>	<u>29</u>
Ministère du Tourisme et de la Culture - contributions pour le projet de revitalisation		
Solde au début	679	-
Contributions reçues	10 700	1 100
Dépenses encourues	<u>(9 552)</u>	<u>(421)</u>
Solde à la fin	<u>1 827</u>	<u>679</u>
Ministère du Tourisme et de la Culture - célébration du 50ième anniversaire		
Contributions reçues	<u>305</u>	-
Solde à la fin	<u>305</u>	-
Infrastructure Stimulus Funding - Long Sault Parkway		
Contributions reçues	4 449	-
Dépenses encourues	<u>(4 391)</u>	-
Solde à la fin	<u>58</u>	-

Commission des parcs du Saint-Laurent

Notes complémentaires

au 31 mars 2011
(en milliers de dollars)

6 - APPORTS REPORTÉS (suite)

Ministère du patrimoine canadien

Contributions reçues	1 421	-
Solde à la fin	<u>1 421</u>	<u>-</u>
Autres apports reportés	6	9
	<u>6 813</u>	<u>2 229</u>

Au cours de l'exercice précédent, la province de l'Ontario a annoncé un engagement de 23 000 \$ à la Commission qui devra être utilisé pour les divers projets de revitalisation et de construction afin d'améliorer la qualité de ses attractions. Les fonds reçus à ce jour ont été comptabilisés sous le sous-titre « revitalisation » de ces états financiers. Au fur et à mesure que la construction progresse, la Commission prévoit recevoir lors du prochain exercice, une contribution supplémentaire de 11 200 \$.

7 - INDEMNITÉS DE DÉPART ET AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
Indemnités de départ	833	907
Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail	<u>192</u>	<u>192</u>
	<u>1 025</u>	<u>1 099</u>

8 - APPORTS REPORTÉS - IMMOBILISATIONS

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
Ministère du Tourisme et de la Culture - contributions pour projets immobiliers		
Solde au début	903	-
Acquisition d'immobilisations	783	1 017
Amortissement	<u>(310)</u>	<u>(114)</u>
Solde à la fin	<u>1 376</u>	<u>903</u>
Ministère du Tourisme et de la Culture - contributions pour le projet de revitalisation		
Solde au début	366	-
Acquisition d'immobilisations	9 552	373
Amortissement	<u>(15)</u>	<u>(7)</u>
Solde à la fin	<u>9 903</u>	<u>366</u>
Ministère du Tourisme et de la Culture - infrastructure stimulus funding		
Acquisition d'immobilisations	<u>4 392</u>	<u>-</u>
Solde à la fin	<u>4 392</u>	<u>-</u>
	<u>15 671</u>	<u>1 269</u>

Commission des parcs du Saint-Laurent

Notes complémentaires

au 31 mars 2011
(en milliers de dollars)

9 - ACTIFS NETS

Le conseil des commissaires a affecté une portion des actifs nets à l'achat futur d'immobilisations. Au cours de l'exercice, le conseil des commissaires a approuvé des dépenses de 364 \$ à cet effet.

10 - MARGE BÉNÉFICIAIRE BRUTE DES ACTIVITÉS DE VENTES AU DÉTAIL

La marge bénéficiaire brute est composée de:

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
Ventes au détail	1 511	1 536
Coût des marchandises vendues	<u>837</u>	<u>784</u>
Marge bénéficiaire brute des activités de ventes au détail	<u><u>674</u></u>	<u><u>752</u></u>

11 - OPÉRATIONS CONCLUES AVEC LA PROVINCE DE L'ONTARIO

Dans le cours normal des affaires, le Secrétariat du Conseil de gestion de l'Ontario a défrayé, au nom de la Commission, les charges relatives aux avantages sociaux post-retraite autres que les charges de pension. Ces frais ne sont pas inclus dans les résultats de la Commission et ont eu lieu dans le cours normal des opérations. De plus, les transactions qui suivent sont mesurées à la valeur d'échange qui est le montant établi et accepté par les parties.

Sont inclus dans les débiteurs un montant à recevoir de 58 \$ (2010 - néant \$) du ministère des Finances relativement à la charge de salaires. Inclus dans les créditeurs est un montant à payer de 229 \$ (2010 - 203 \$) au Ministère des Finances relativement à la charge de salaires.

Au cours de l'exercice, la Commission a payé un montant total de 10 881 \$ (2010 - 10 545 \$) au ministère des Finances pour la charge de salaire. Ce montant est enregistré au poste "Salaires et avantages sociaux" à l'état des résultats.

Les charges de "Services" à l'état des résultats comprennent un montant de 24 \$ (2010 - 48 \$) payé au ministère des Finances pour divers services, incluant de la publicité et l'imprimerie de relevés de paie et un montant de 4 \$ (2010 - 3 \$) payé à la Police provinciale de l'Ontario pour des services de sécurité.

Au cours de l'exercice, la Commission a payé un montant de 221 \$ (2010 - 207 \$) au ministère des Transports pour l'entretien de l'autoroute des Mille-Îles. Ce montant est inclus au poste "Fournitures et équipement" à l'état des résultats. De plus, la Commission a payé un montant de 28 \$ (2010 - 30 \$) au ministère des Finances pour de l'assurance générale et pour des permis provinciaux.

Les immobilisations en cours incluent un montant de 8 625 \$ (2010 - 44 \$) payé à la Société immobilière de l'Ontario pour les services de gestion de projet.

Au cours de l'exercice, la Commission a reçu des subventions se chiffrant à 9 916 \$ (2010 - 9 558 \$) de la part du ministère du Tourisme et de la Culture, qui sont présentées au poste "Fonds du gouvernement provincial" à l'état des résultats.

Commission des parcs du Saint-Laurent

Notes complémentaires

au 31 mars 2011
(en milliers de dollars)

12 - RÉGIME DE RETRAITE

Les apports de la Commission à la Caisse de retraite des fonctionnaires et à la Fiducie du régime de retraite du SEFPO pour l'exercice se terminant le 31 mars 2011 ont été de 486 \$ (2010 – 403 \$) et sont inclus dans les salaires et avantages sociaux.

13 - RÉNUMÉRATION DES ADMINISTRATEURS

La rémunération totale versée aux administrateurs de la Commission a été de 27,1 \$ (2010 – 37,6 \$).

14 - ENGAGEMENTS

a) La Commission s'est engagée, d'après des contrats de location échéant à diverses dates entre 2012 et 2015, à verser une somme de 292 \$. Les paiements minimums exigibles pour les quatre prochains exercices s'élèvent à 129 \$ en 2012, 91 \$ en 2013, 59 \$ en 2014, et 13 \$ en 2015.

b) En 1983, la Commission a conclu une entente à long terme avec le ministère des Transports pour l'entretien de l'autoroute des Mille-Îles. Le contrat prévoit des paiements annuels de 150 \$, ajustés pour tenir compte de l'inflation. L'entente peut être résiliée sur demande écrite de la part de la Commission, avec huit mois de préavis. L'engagement de la Commission pour le prochain exercice relativement à cette entente se chiffre à 226 \$.

c) La Commission a conclu une entente à long terme avec Parcs Canada pour des projets d'entretien et des programmes de conservation. Les fonds devront être encourus au cours de la période 2011 à 2017. L'entente prévoit une subvention totale de 2 800\$ avec des versements de 400 \$ par année débutant en 2011, et pour chaque année subséquente.

15 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION ET RISQUES FINANCIERS

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

La Commission est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. De plus, la Commission ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

Les principaux risques financiers auxquels la Commission est exposée sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Les instruments financiers qui exposent potentiellement la Commission au risque de crédit sont principalement les débiteurs. Le risque de crédit relié aux débiteurs est généralement diversifié puisque la Commission négocie avec plusieurs établissements.

Risque de taux d'intérêt

La majorité des placements à court terme de la Commission sont à taux fixes et la Commission est donc exposée au risque de changements à la juste valeur provenant des fluctuations de taux d'intérêt. Comme les autres actifs et passifs financiers de la Commission ne portent pas d'intérêt, ils ne comportent pas un risque de taux d'intérêt.

Commission des parcs du Saint-Laurent

Notes complémentaires

au 31 mars 2011
(en milliers de dollars)

15 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION ET RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de concentration

La totalité de l'encaisse et des investissements à court terme de la Commission sont détenus par la même institution financière.

16 - NORMES COMPTABLES FUTURES

Le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public («CCSP») a émis de nouvelles normes concernant les organismes du secteur public. La Commission évalue la possibilité d'être classifiée en tant qu'organisme sans but lucratif du secteur public (OSBLSP) puisqu'elle rencontre tous les critères pour ce faire. Le CCSP donne le choix aux OSBLSP d'adopter soit les normes du secteur public, ou ces dernières complétées des normes applicables aux organismes sans but lucratif telles que publiées dans le Manuel de l'Institut canadien des comptables agréés, aussi connues comme les chapitres de la série 4200. Ces normes sont applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2012. La Commission entend adopter les normes du secteur public complétées des chapitres de la série 4200 pour son exercice se terminant le 31 mars 2013. La Commission évalue présentement l'impact potentiel du passage à ces nouvelles normes.